

## Etude multi-sectorielle sur la réindustrialisation - Année 2020

### Objectifs et méthodologie

#### OBJECTIFS

La FIMIF\* (Fédération Indépendante du Made in France) mène en 2020 une étude multi-sectorielle sur la réindustrialisation de la France en s'intéressant aux biens de consommation courante des ménages français. Après trois décennies marquées par les délocalisations industrielles, l'investissement dans des capacités de production à l'étranger et la sous-traitance dans les pays à bas coûts, la réindustrialisation apparaît aujourd'hui comme une nécessité au regard de 3 enjeux majeurs pour la France de demain :

- Indépendance industrielle
- Emploi et cohésion sociale
- Transition écologique

L'état des lieux que révèle l'étude Insee parue en 2019\*\* est sans appel : tandis qu'au global 81.3% de la consommation des ménages de 2015 se compose de valeur ajoutée française, ce chiffre n'est que de 14.3% lorsque l'on isole le champ des biens fabriqués\*\*\*. Autrement dit, plus de 85% de la valeur des biens fabriqués que nous consommons est issue d'une production industrielle située hors de France. Ce chiffre est encore plus alarmant (92.5%) lorsque l'on s'intéresse à des secteurs pourtant stratégiques comme celui des équipements électriques, électroniques, informatiques et machines, dont la provenance est très majoritairement asiatique.

La FIMIF considère que cet état de fait n'est pas irréversible. Dans le contexte actuel lié à la crise sanitaire, les comportements d'achat des consommateurs finaux sont en train d'évoluer. De nombreuses initiatives privées locales prouvent que la réindustrialisation est possible sans que cela ne se fasse nécessairement au détriment du pouvoir d'achat des consommateurs. Le plan France Relance présenté début septembre 2020 par l'Etat est ambitieux, doté de moyens conséquents (100 milliards d'euros) et comporte un volet entier sur la relocalisation des entreprises industrielles.

Cette étude FIMIF, qui se veut pragmatique, vise pour chaque secteur et de manière globale à :

- Dresser un état des lieux factuel du Made in France secteur par secteur (emplois, fabricants, part du Made in France sur le marché français, distance parcourue par les produits finis).
- Permettre aux consommateurs de faire évoluer leurs comportements d'achat en leur adressant des conseils concrets en matière d'achat Made in France et en leur communiquant une liste des alternatives offertes à ce jour.
- Formuler des recommandations à destination des industriels de manière à favoriser l'émergence d'une offre Made in France correspondant aux attentes des consommateurs finaux.
- Formuler des recommandations à destination des acteurs institutionnels et de l'Etat de manière à encourager les initiatives concrètes en faveur d'un accroissement de l'offre et de la demande en biens fabriqués en France, et ainsi favoriser la réindustrialisation dans les années à venir.

L'étude s'intéresse particulièrement aux biens de consommation courante que les clients finaux (les ménages français) peuvent se procurer au titre de leurs achats privés. Elle ne prend pas en compte les produits semi-finis et intermédiaires, la chaîne de production agricole et alimentaire, ainsi que les services.

La FIMIF remercie les organisations de filières partenaires qui ont permis de valider l'état des lieux du Made in France sur leurs industries respectives et de proposer des recommandations pertinentes issues de leur connaissance approfondie de chaque secteur.

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir mais nous pouvons tous agir à notre niveau pour inverser la tendance et contribuer à la réindustrialisation de la France de demain, dans un souci de compétitivité mais également de maintien d'exigences sociales et environnementales fortes.

\* La FIMIF (Fédération Indépendante du made in France) est une association créée en juillet 2015 dont les objectifs sont de mobiliser les consommateurs et d'influencer les décideurs autour des enjeux du Made in France. Actualités et études déjà publiées disponibles sur le site internet : [www.fimif.fr](http://www.fimif.fr)

\*\* « Le contenu en « made in France » de la consommation des ménages », INSEE, 2019 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4166056?sommaire=4167500>

\*\*\* Biens fabriqués : « postes C3 à C5 de la nomenclature de produits, c'est-à-dire la fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques, la fabrication de machines, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'autres produits industriels »

## METHODOLOGIE

Les chiffres indiqués dans cette étude sont issus de recherches bibliographiques portant sur des études sectorielles et des données librement accessibles (INSEE, communications publiques des organisations de filières, statistiques des Douanes, ...) ou obtenues directement auprès des organisations de filières. Pour certains, ils ont été retraités par les équipes de la FIMIF selon la méthodologie décrite dans le tableau suivant.

Visuels	Donnée ou indicateur	Mode de calcul FIMIF	Sources possibles des données nécessaires au calcul
<b>Marché français</b>	Répartition du marché en grandes familles de produits à destination des consommateurs finaux (en valeur)	Donnée brute sans retraitement	Données disponibles sur les sites spécialisés ou auprès des organisations de filières
<b>Emplois</b>	Nombre d'emplois du secteur en France Evolution sur plusieurs années	Donnée brute sans retraitement	INSEE, URSSAF, organisations de filières
<b>Fabricants</b>	Nombre de fabricants français du secteur Evolution sur plusieurs années	Donnée brute sans retraitement	INSEE, URSSAF, organisations de filières
<b>Distance moyenne</b>	Estimation de la distance moyenne parcourue par le produit fini avant sa mise sur le marché définitive	Estimation basée sur la somme des kilométrages entre un pays importateur et la France, pondérée par la part de chaque pays importateur dans les importations du produit considéré  France considérée comme un pays importateur pour le calcul, à hauteur de la part de MIF estimée (cf. ligne suivante)	Part de MIF estimée : cf. ci-dessous  Part de chaque pays importateur dans les importations du produit considéré : données statistiques de Douanes sur les importations  Kilométrage moyen entre un pays importateur et la France : calcul réalisé sur le site <a href="https://www.coordonnees-gps.fr/distance">https://www.coordonnees-gps.fr/distance</a>  Pour la part de MIF (fabrication française à destination du marché français), distance prise par défaut = $1083^*/2 = 541.5\text{km}$ *distance entre les villes les plus éloignées de la France métropolitaine, à savoir Menton et Porspoder  NB : le calcul est volontairement pessimiste (distance à vol d'oiseau sans prise en compte du mode de transport, du trajet réel et d'éventuelles escales)
<b>Part de MIF</b>	Estimation de la part de Made in France dans l'offre proposée au consommateur final	Estimation basée sur la production française (en valeur ou en volume) x taux d'export estimatif / marché français estimatif	Production française : données Eurostat (Prodcom), données disponibles sur les sites spécialisés ou auprès des organisations de filières  Part d'export estimatif : information des organisations de filière et/ou fabricants  Marché français estimatif : données disponibles sur les sites spécialisés ou auprès des organisations de filières